

Toute utilisation autre qu'à des fins privées, même non commerciale, doit faire l'objet d'une autorisation expresse des Archives départementales de la Corse du Sud

Vu 11.12.63

# Leandri

22151

Nom : *Leandri*  
 Prénoms : *Pierre François* Surnoms : \_\_\_\_\_

Numéro matricule du recrutement : *22151*  
 Classe de mobilisation : \_\_\_\_\_

**ÉTAT CIVIL.**

Né le *20 mars 1890*, à *Vezzani*, canton *du dit*, département d *e la Corse*, résidant à *Vezzani*, canton d *u dit*, département d *e la Corse*, profession d *e laboureur milelli*, fils d *'ange Baptiste* et d *e Marie Jeronime*, domiciliés à *Vezzani*, canton d *u dit*, département d *e la Corse*

Marié le \_\_\_\_\_

**SIGNALEMENT.**

Cheveux : *châtains*  
 Yeux : *bruns*  
 Front : Inclinaison : \_\_\_\_\_  
 Hauteur : *moyen*  
 Largeur : \_\_\_\_\_  
 Nez : Dos : \_\_\_\_\_  
 Base : \_\_\_\_\_  
 Hauteur : *moyen*  
 Saillie : \_\_\_\_\_  
 Largeur : \_\_\_\_\_  
 Visage : *long*  
 Degré d'instruction générale : \_\_\_\_\_

Renseignements physiologiques complémentaires :  
*Serrés minces courbe*  
*petite menton lég' fuyant*  
 Taille : 1 mètre 69 centimètres.  
 Taille rectifiée : 1 m. cent.  
 Marques particulières :  
*légers cicatrices courbe gauche*  
*fracture épaule gauche au*  
*dehors de l'omoplate ..*

**DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.**

Classé dans la *1*° partie de la liste en 19*11*.  
 Classé dans la \_\_\_\_\_° partie de la liste en 19\_\_\_\_.

**NUMÉROS**

CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS	
	au CONTRÔLE spécial.	MATRICULE ou au répertoire.
<i>163<sup>e</sup> Regt d'Inf</i>		<i>3908</i>
<i>Regiment d'infanterie de la Corse</i>	<i>240</i>	<i>06280</i>
	<i>76</i>	<i>06076</i>

**DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.**

Inscrit sous le n° *10* de la liste de *Vezzani*.  
**Boy absent Soutien de Famille**  
*Incorpore au 163<sup>e</sup> Regt d'Infanterie le 1<sup>er</sup> octobre 1911. Arrive au corps et soldat de 2<sup>e</sup> classe le dit jour. Caporal le 29 septembre 1912. Sergent le 18 octobre 1913. Ren- gagi le 10 novembre 1913 pour 2 ans à compter du 1<sup>er</sup> octobre 1913. Disparu le 11 octobre 1914 à *Strasbourg* (meuse) présumé prisonnier (avis off. n° 30689 du 29 novembre 1914. Décret Guce n° 1110 du 11 octobre 1914 sur jugement déclaratif rendu le 9 Mars 1921 par le Tribunal de Gorké. Décret homolog. le 26 Mars 1921 sur les registres de la mairie de *Vezzani*. Cors Avis du Ministère des Pensions n° 27 du 16 Avril 1921*

**LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES**  
 PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivision de région.	D. DOMICILE. R. RÉSIDENCE.

*Et sign. ad. sous M. command. d'ad. cro. le 21-4-21.*  
*Etat sign. ad. le 17/9/21 au 163<sup>e</sup> Regt d'Inf à Nice*

**CAMPAGNES.**

*Allemagne* du *3 août 1914* au *11 août 1914*

**BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT, DÉCORATIONS, ETC.**

**PÉRIODES D'EXERCICES.**

Réserve. ...	1 <sup>re</sup> dans 1	, du	au
	2 <sup>e</sup> dans 1	, du	au
Supplémentaire dans 1	1 <sup>re</sup> dans 1	, du	au
	Supplémentaire dans 1	, du	au
Armée territoriale.	1 <sup>re</sup> dans 1	, du	au
	Supplémentaire dans 1	, du	au
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.	Du		au
	Du		au

**ÉPOQUE**  
 A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :

la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

Paris et Limoges. — Imp. et libr. milit. Henri CHARLES-LAVAUZELLE. — N 1001 int.